Source : Mairie de Bordères

NATURA 2000

VIE DU SITE

Comité de pilotage

Jeudi 29 janvier 2026, le comité de pilotage s'est réuni à Souprosse. Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation. Les animateurs ont pu exposer le travail réalisé en 2025 et les perspectives à venir en 2026. Les échanges furent riches.

Pour consulter le compte rendu **c'est par ici.**

Val d'Adour Maritime s'engage dans la charte

L'Association Val d'Adour Maritime a signée la Charte en début d'année 2025. Cette association œuvre à valoriser et protéger le fleuve depuis près de 30 ans. Elle valorise le Pays de l'Adour Maritime et de ses affluents, de son histoire, de son patrimoine culturel et artistique.

Un grand merci à ces amoureux du fleuve pour leur engagement à la conservation du site !!

Retrouvez la charte ici. Vous êtes intéressé pour signer la charte ? **nous contacter**

Val d'Adour Maritime

L'expo en vadrouille

Depuis sa mise à disposition sur le territoire l'expo a voyagé à Saint-Jean-de-Marsacq, Orx, Saubusse, Dax et Larrivière-Saint-Savin !

Elle est mise à disposition gratuitement, **n'hésitez pas à nous contacter** pour la **réserver dès maintenant !**

DU COTE DES ESPECES ET DES HABITATS

Avis de recherche : Cordulie à corps fin

Depuis 2023 un **Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP)** est réalisé par les animateurs sur l'Adour à Pontonx. Sur 3 mailles, de mai à juillet, toutes les exuvies d'odonates sont récoltées et identifiées pour suivre l'état de conservation des populations de nos espèces cibles. Après deux ans sans contact, la **Cordulie à corps fin** et le **Gomphe à pattes jaunes** ont été observés en 2025. Le **Gomphe de Graslin** présent historiquement sur l'Adour n'a toujours pas été trouvé dans le cadre du SOGAP. Sur les 3 années, le constat est inquiétant : très peu de libellules en général et encore moins de nos espèces cibles. Le constat est partagé sur l'ensemble des fleuves français (163 mailles en 2025). Les causes de déclin potentielles sont multiples et restent à investiguer : qualité des habitats, de l'eau, étiages sévères... En 2026, les suivis se poursuivront et permettront d'améliorer les connaissances sur ces espèces au cycle de vie complexe.

Retrouvez une vidéo sur le SOGAP et les libellules de la Loire **ici**

Cordulie à corps fin - CPIE

La situation préoccupante du Gomphe à pattes jaunes en Nouvelle- Aquitaine

L'Adour n'est pas le seul fleuve concerné, un peu partout les tendances sont à la baisse pour cette grande libellule. Rédigé par l'animateur et le CEN et publié dans la lettre info du Plan National d'Actions Libellules 2020-2030, retrouvez l'article **ici.**

Vous avez-dit des moules d'eau douce ?

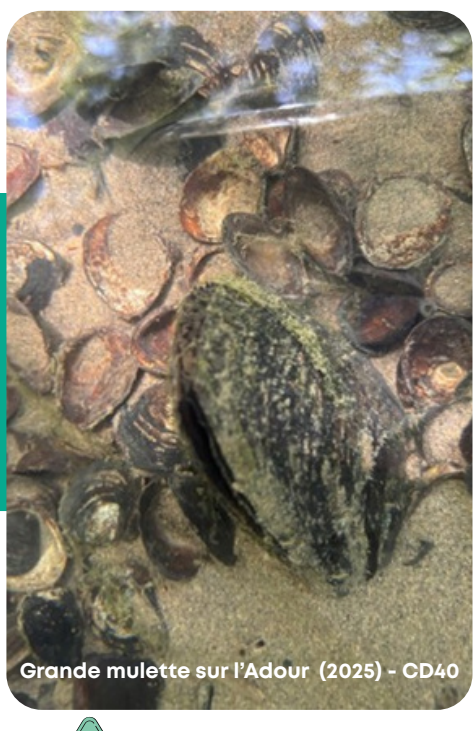
Grande mulette sur l'Adour (2025) - CD40

La Grande Mulette est la plus grande moule d'eau douce Européenne. Malgré sa grande taille, cette moule géante se révèle extrêmement difficile à observer en raison de sa rareté. Sa répartition mondiale se limite à la France et l'Espagne où elle ne survit que dans quelques cours d'eau.

Par chance, notre site Natura 2000 "L'Adour" abrite quelques individus.

En 2019, 52 individus avaient été dénombrés sur cette station. Le Département des Landes a renouvelé une opération de suivi en 2025 et 22 individus ont été comptabilisés.

Département des Landes

Retrouvez une vidéo sur les moules d'eau douce **ici**

Les menaces pour l'espèce

- La raréfaction des poissons hôtes
- La dégradation de l'habitat
- La dégradation de la qualité de l'eau
- Le changement climatique

Les services rendus

Véritable filtre naturel, la Grande Mulette est capable d'épurer jusqu'à 40L d'eau par jour !

Des mesures de préservation sur une population voisine !

Sur le Luy, à Saugnac-et-Cambran, une population de Grande Mulette a bénéficié de la mise en place récente d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Cette station abrite un tiers des populations connues du bassin de l'Adour.

VOS ANIMATEURS : cpie SEIGNANX ET ADOUR · SAM Syndicat Adour Midouze · FDC40 Chasseurs des Landes · Fédération Départementale Pêche 40

FINANCEURS : Cofinancé par l'Union européenne · Région Nouvelle-Aquitaine

Source : Mairie de Bordères

NATURA 2000

Lamproies : où êtes vous ?

En 2024, MIGRADOUR a mené une étude pour suivre la **reproduction naturelle des Lamproies marines** sur l'Adour et ses principaux affluents rive droite.

Malheureusement, dans le cadre de ces prospections, **aucun site de frayère de lamproies n'a été observé sur l'Adour**. Pourtant, de nombreuses zones favorables sont présentes tout au long du cours d'eau entre Toulouzette et Maubourguet et les seuils sur ce linaire sont équipés pour permettre le franchissement par cette espèce.

Le suivi effectué en 2012 sur les mêmes cours d'eau avait permis de recenser 41 frayères et 418 nids. Les derniers résultats font état d'une **régression totale de la population sur le bassin de l'Adour** comme il l'est constaté depuis 2013 sur le nombre de passage de Lamproies aux stations de vidéo-comptage et sur les données de capture de pêcheurs professionnels.

Lamproies marine - MIGRADOUR

Pour accéder au rapport de l'étude c'est par **ici**

MIGRADOUR Poissons Migrateurs

Qu'en est-il des herbiers aquatiques en Nouvelle Aquitaine ?

Le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a mené une étude pour **améliorer les connaissances sur les herbiers aquatiques ainsi que créer un outil d'aide à la reconnaissance au niveau régional**.

Pour cela, les chargés d'études du CBNSA ont **caractérisé les associations végétales** qui formaient les herbiers.

Le SAM et le CPIE ont modestement contribué à ces travaux en les accompagnant pour réaliser des inventaires sur l'Adour ou ses plans d'eau voisins.

Pour accéder au rapport de l'étude c'est par **ici**

cbn CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-ATLANTIQUE

Herbe de la pampa : une fausse amie !

Plumeaux stars des jardins ou des décorations "bohème" en fleurs séchées, **l'herbe de la Pampa est une espèce invasive menaçant nos écosystèmes**.

Elle colonise les milieux naturels tels que les zones humides, les prairies, les sous-bois ou les bords de routes grâce à sa **grande capacité de reproduction et de dispersion (millions de graines par pied).** Ainsi, elle réduit la biodiversité, diminue la qualité fourragère et dénature nos paysages.

En application de l'arrêté ministériel du 2 mars 2023 portant la mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain, **la détention, la commercialisation, l'utilisation et la propagation en milieu naturel sont strictement prohibées.**

Si vous en possédez, **arrachez les pieds si vous le pouvez** ou **coupez les inflorescences avant qu'elles ne répandent graines et pollen, et envoyez-les en déchetterie dans des sacs poubelle bien fermés** et aussi, **sensibilisez autour de vous à la nécessité d'intervenir !**

Le CEN Aquitaine porte un projet LIFE sur cette thématique, plus d'info par **ici** !

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

AGENDA

Fête de la Nature & des Saligues à Cazères-sur-l'Adour

23/05/2026 10h à 18h

Dans le cadre de la fête de la Nature, venez au bord de l'Adour au coeur du site des Saligues faire le plein d'activités gratuites à tester en famille ou entre amis !

Une habitante insoupçonée de l'Adour : la loutre !

27/05/2026 14h à 16h

A travers une animation ludique et pédagogique, venez comprendre le mode de vie de ce mammifère semi-aquatique et son retour progressif sur notre territoire. Indices de présences, habitat, alimentation, venez découvrir l'univers discret de la loutre !

Inscription obligatoire : Office de tourisme du Pays Grenadois
Tél. : 05 58 45 45 98 Mail : tourisme@cc-paysgrenadois.fr

Initiation à la détermination des Odonates : libellules et demoiselles

12/06/2026 date à confirmer

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO), le CPIE Seignanx-Adour, la Réserve Naturelle de l'Etang Noir et le CEN Nouvelle-Aquitaine organisent une formation gratuite destinée à initier le grand public à la détermination des Odonates ainsi qu'aux méthodes d'inventaires.

Lieu : St-Martin de Seignanx
Contact : 2000.barthesadour@gmail.com

Berges éphémères à Dax

27/06/2026 au 02/08/2026

Au bord du fleuve, vivez des moments de convivialité, de partage, d'évasion et de détente en famille ou entre amis : le programme se veut intergénérationnel, attractif et diversifié !

VOS ANIMATEURS : cpie SEIGNANX ET ADOUR · SAM Syndicat Adour Midouze · FDC40 Chasseurs des Landes · Fédération Départementale Pêche 40

FINANCEURS : Cofinancé par l'Union européenne · Région Nouvelle-Aquitaine